

Le plan de relance en faveur de l'écologie... de multiples leviers d'action possibles



Un plan de relance en faveur de l'écologie

L'Etat engage un **plan de relance ambitieux de 100 Mds€** pour pallier la forte récession économique liée à la crise sanitaire (récession > à 10% du PIB) et **faire redémarrer l'économie.**

30 Mds€ sont dédiés spécifiquement à l'écologie.





Des moyens conséquents pour passer à l'action

L'ADEME est désignée comme opérateur d'une enveloppe significative d'environ **2Md€**

2 lignes directrices fortes
pour conduire son action

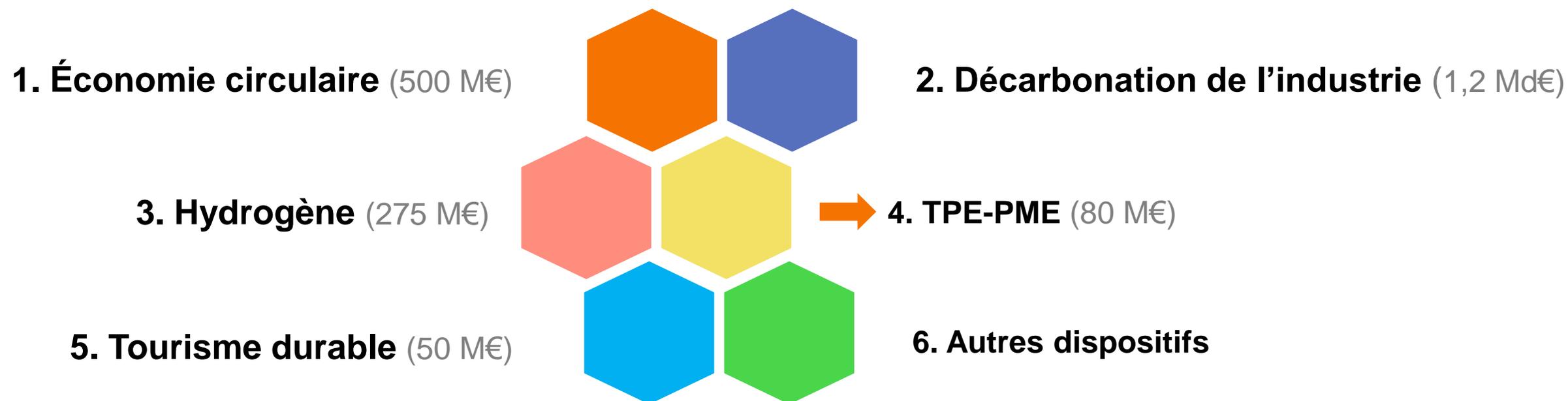
Un déploiement
au plus près des territoires

L'ADEME prend appui sur ses
Directions régionales pour
déployer avec **les acteurs locaux**
les dispositifs de soutien

Une intervention
rapide

Pour concrétiser rapidement les
actions **auprès des acteurs
économiques privés, publics** ou
de l'économie sociale et solidaire

Les leviers d'action soutenus l'ADEME



Flyer de présentation : [ici](#)

4

Accompagner les TPE/PME dans la transition écologique

Objectifs

- Faire évoluer les stratégies de développement des TPE/PME en cohérence avec la transition écologique



1- Le Diag éco-flux pour connaître et réduire l'impact environnemental de l'entreprise

2- Entreprises engagées dans la transition écologique : innovation - soutien au lancement de l'industrialisation et la commercialisation

➔ **3- Tremplin pour la transition écologique** : études et investissements

4- Eco-conception dans les entreprises

Tremplin pour la transition écologique des PME : 30 M€

Un dispositif très large, complémentaire des autres programmes - Logique de massification de l'aide par le financement des actions « sans regret / sans instruction » pour les TPE/PME

- Objectif : soutenir les études et investissements des entreprises pour l'amélioration de la performance environnementale de leur activité
- ~40 mesures d'investissements, dans les domaines **Economie circulaire, Transport , Bâtiment/EnR** (un volet réservé aux PME industrielles, non cumul avec le crédit d'impôt 2021 rénovation PME)
- ~20 études éligibles, dans les domaines **Climat, Economie circulaire, Transport , Bâtiment/EnR** (proposition d'une étude de dimensionnement complémentaire à l'aide Invest. >10 k€ en Transport, EC, Bât./éclairage)

ATTENTION : premier arrivé premier servi, valable jusqu'à fin juin 2021.

Tremplin pour la transition écologique des PME

- **Cible = TPE & PME** (y compris les associations loi 1901 si elles exercent régulièrement une activité économique) - à l'exclusion des autoentrepreneurs

Définition communautaire de la PME : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32003H0361&from=FR>

Soit dans les grandes lignes :

entreprise inférieure à 250 salariés + CA annuel < 50 M€ + Bilan annuel < 43 M€ + ne pas être liée à plus de 25 % par une entreprise ne respectant pas ses critères

- **Aide forfaitaire** par mesure. Aide globale pouvant aller à minima de 5 000 € à 200 000 € maximum
- Privilégier **1 seul dossier par entreprise** pour l'ensemble des aides Tremplin

Tremplin pour la transition écologique des PME

- Le régime COVID 19 permet d'accorder 800 000 € par entreprise jusqu'au 30 juin 2021.
- L'aide aux véhicules électrique et GNV (**neuf ou occasion**) viennent **en remplacement d'un vieux véhicule (mise à la casse)**.
- L'aide est cumulable avec :
 - les aides d'Etat aux véhicules (bonus écologique et prime à la convention)
 - d'autres aides publiques des collectivités (hors aide ADEME) dans le respect des assiettes et des cumuls d'aides publiques de chacun des régimes.

Sur les aides au remplacement de véhicules :

- Electrique : Le cumul d'aide publique est atteint avec TREMPLIN
- GNV : Le cumul d'aide publique n'est pas atteint avec TREMPLIN

Tremplin : aides mobilités

Mise en place d'un Plan Déplacement Entreprise
Diagnostic Mobilipro sur les flottes de véhicules d'entreprises
Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique Véhicule léger
Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique Fourgonnette
Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique Fourgon < 6m ³
Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule GNV Fourgon < 6m ³
Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule GNV Fourgon ≥ 6m ³

Transformation de fourgonnette à motorisation thermique en motorisation électrique (retrofit)
Transformation des fourgon < 6 m ³ à motorisation thermique en motorisation électrique (retrofit)
Transformation des poids lourds à motorisation thermique en motorisation électrique (retrofit)
Véhicule utilitaire léger frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique électrique
Porteur ou semi-remorque frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique complet (hors groupes frigorifiques autonomes Diesel)
Amélioration d'un système frigorifique sur un véhicule neuf ou existant
Vélo cargo électrique pour un usage professionnel
Abris à vélo avec toit
Etude de dimensionnement transport durable

Tremplin pour la transition écologique des PME

- Se rendre sur le site :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

- Télécharger : les conditions d'éligibilités

Vérifiez votre éligibilité

[Téléchargez les conditions d'éligibilité et de financement du dispositif Tremplin Transition Ecologique pour les PME \(PDF, 0.3 Mo\)](#)

- Télécharger le fichier excel de l'ADEME Tremplin

Lire l'onglet accueil pour connaître comment nommer

le fichier excel et le pdf avec les devis

Remplir l'onglet « j'identifie mon entreprise »

Remplir l'onglet « je choisis mes actions »

Pièces à déposer :

> [Téléchargez le fichier ADEME Tremplin Transition Écologique \(, 2.52 Mo\)](#)

> DÉPOSER UN DOSSIER

Pour déposer un dossier [connectez-vous](#) ou [créez un compte](#).

- Pour déposer le fichier excel et le pdf sur Agir (créer un compte puis se connecter puis déposer)

Tremplin pour la transition écologique des PME

- **Choisir son type de véhicule** (diesel / électrique / GNV / Hydrogène)
slide 20 / 21 / 22 du support des présentations de la CMA 38 et de GAM :
<https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/index.php/s/Z4FQ575oKbyW3js>
- Témoignage vidéo d'un artisan pour l'achat d'un **fourgon GNV** :
<https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/index.php/s/26ayDqtpw9BXzc4>
- Témoignage vidéo d'un artisan pour l'achat d'une **fourgonnette électrique** :
<https://www.crma-auvergnerrhonealpes.fr/sinformer/actualites/videos-mobilite-et-si-vous-repensiez-vos-deplacements>
- **Info** : carte des stations GNV, catalogue des véhicules, suramortissement, dans les commentaires ci-dessous de la diapo

Incroyable mais vert ! : le plan de relance c'est parti !

1. Les entreprises comptent sur nous tous pour leur faciliter l'accès au Plan de relance
2. L'ADEME est à vos cotés pour mobiliser les entreprises
3. N'hésitez pas à relayer ces informations aux entreprises de votre filière ou de votre territoire, porteuses de projets sur un des axes du plan de relance.
4. Pour le dépôt de leur candidature, orientez-les vers www.agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises
5. L'ADEME publiera un reporting

MERCI POUR VOTRE COOPERATION !





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Intitulé de la direction/service
Contacts

